

**Séminaire sur le thème: L'évolution récente de l'orpaillage en Afrique:
de nouvelles dynamiques**

Séminaire RESNASUD 15 janvier 2019 Université Paris 8

**L'orpaillage au Mali entre conflictualité et régulation:
quelles perspectives?"**

*Amadou Keita, Université des Sciences Juridiques et
Politiques de Bamako*

Introduction

- ❑ Importance du secteur minier pour l'économie: En 2016, la contribution se chiffrait à 61% pour les exportations, 16% pour les revenus de l'Etat et 5% pour le PIB*.
- ❑ A côté de l'exploitation industrielle réalisée par des sociétés minières dont les capitaux sont majoritairement contrôlés par des entreprises étrangères, l'orpaillage est une activité pratiquée par les populations rurales
- ❑ Deux moments à signaler au cours de la période contemporaine (développement de l'orpaillage):
 - Années 1980 (PAS, sécheresse, augmentation du cours de l'or)
 - A partir de 2012: situation économique difficile liée à la crise du nord et au coup d'Etat. Depuis: dégradation de la situation sécuritaire

**Rapport ITIE Mali 2016, p. 13-14.*

Introduction

Le Code minier malien distingue:

-l'orpaillage artisanal: récupération de l'or par les procédés simples (sans usage de produits chimiques) en utilisant des équipements rudimentaires

-l'orpaillage mécanisé qui consiste en la récupération de l'or par des procédés améliorés avec l'utilisation des machines et équipements. Il peut également être pratiqué par drague.

Introduction

- ❑ Régions concernées: Kayes, Koulikoro, Sikasso
- ❑ Production annuelle : chiffres contradictoires: 3-4, 8 et même 20 tonnes*
- ❑ Nombre de personnes impliquées : Un million (estimation de la Chambre des mines)
- ❑ A peu près 350 sites répertoriés par la Fédération des orpailleurs

** 6 tonnes selon le rapport ITIE 2016 publié en décembre 2018*

Introduction

Dans cette présentation, l'analyse tient compte:

- des dynamiques dans le pays et dans les zones d'orpillage, qui expliquent les transformations dans les activités économiques, notamment du développement du secteur de l'orpillage et de son incidence sur les autres activités rurales;
- des logiques d'acteurs liées à l'accès aux ressources naturelles et des conflits qui y sont liés ;
- des modalités de régulation fondées sur le droit étatique ; les arrangements institutionnels mis en place par les différents acteurs dans les zones d'orpillage.

1. L'orpaillage au Mali : un secteur de conflictualité endémique

Le conflit est abordé ici en tant que « conflit d'usage de l'espace » défini comme un conflit ou une tension autour des biens publics de consommation (l'air, les aménités du paysage et les fonctions de la nature), des ressources (l'eau ou l'énergie), des déchets et des pollutions, ainsi que de l'espace de localisation et de voisinage entre individus ou activités.*

*André Torre & all, "Méthodologie d'évaluation et d'analyse des conflits dans les espaces ruraux et périurbains ", in Courrier de l'environnement de l'Inra, n° 65, mars 2015, p. 37.

1.1. Les acteurs impliqués dans les conflits dans le sous-secteur de l'orpaillage

1.1.1. Les principaux acteurs

- Le propriétaire de la terre (*damantigui*)
- Les agents du village assurant la police sur le site (*tomboloma*)
- Les orpailleurs (organisés en équipes)
- Les sociétés minières
- Les agriculteurs, exploitants forestiers et pêcheurs

1.1. Les acteurs impliqués dans les conflits dans le sous-secteur de l'orpaillage

1.1.2. Les acteurs institutionnels

- L'administration chargée des mines: principalement la Direction nationale de la Géologie et des Mines, représentant l'Etat, propriétaire des substances minérales (art. 4 CM)
- La chambre des mines: jouant un rôle de représentation des personnes physiques et morales exerçant dans les différentes branches professionnelles des activités minières.
- Les collectivités territoriales (communes)

1.2. Les raisons et les manifestations des conflits

1.2.1. Les conflits entre les principaux acteurs

- Les conflits entre les orpailleurs eux-mêmes: entre autochtones et allogènes ; entre nationaux et étrangers
- Les conflits entre les orpailleurs et les sociétés minières (662 titres miniers au 31 décembre 2016, parmi lesquels 358 permis de recherche et 22 permis d'exploitation*): délivrance de titres sur des espaces exploités par des orpailleurs, problèmes de couloirs d'orpaillage
- Les conflits entre les orpailleurs et les services publics

* Rapport ITIE 2016, p. 41.

1.2. Les raisons et les manifestations des conflits

1.2.2. Les conflits entre les acteurs institutionnels

- Entre le Ministère chargé des mines et la Chambre des mines (à propos de la carte professionnelle)

1.2.3. Les impacts de l'orpillage sur les autres ressources naturelles

- Sur les ressources forestières
- Sur le sol
- Sur les ressources en eau
- Sur les ressources animalières

2. Une régulation et des perspectives de développement sous une rude contrainte

La régulation: processus de contrôle par lesquels un ensemble social donné maintient un minimum d'ordre et d'intégration. Entendue ainsi, elle postule la capacité de limiter l'effet destructeur des conflits*.

* Guy Hermet, Bertrand Badie, Pierre Birbaum, Philippe Braud, Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques, Paris, Armand Colin, 5^{ème} édition, 2001, p. 274

2. Une régulation et des perspectives de développement sous une rude contrainte

Au-delà de maintien de l'ordre et de l'intégration d'un ensemble, la régulation a pour autre objectif d'assurer son développement, au moyens de règles et de stratégies sous forme de politique.

Théoriquement, la question de l'orpaillage est réglée par le Code minier qui:

- en donne une définition, une typologie;
- détermine les modalités d'exploitation (autorisation délivrée par l'autorité communale, exploitation à une profondeur de 15 mètres, couloirs d'orpaillage, registres des extractions et des ventes sur les sites).

2.1. La prégnance des règles coutumières et des arrangements entre acteurs locaux

- Faible application du code minier
- Règles du droit coutumier: fixant des autorisations et des interdictions
- Absence ou faible perception de droits et taxes pour l'Etat et les collectivités
- Perception de droits par les damantigui et les tomboloma (rôle prépondérant des tomboloma: sous-traitance, collusions des intérêts, arrangements, corruption autour des taxes)

2.2. Une activité qui a évolué en marge du droit étatique

Si son organisation est essentiellement régie par les règles traditionnelles, son développement a obéi à la logique du marché au fur et à mesure de l'accroissement du nombre des orpailleurs, dû à la paupérisation des populations.

La question de l'ouverture des sites d'orpaillage montre à souhait la faiblesse de la capacité de régulation de l'Etat qui mène finalement une politique de « laisser faire ». Ainsi, face à la légalité étatique non effective s'oppose une pratique qui repose en partie sur les règles coutumières et sur des ententes bricolées et dont les contenus évoluent en fonction des rapports de force et de l'évolution même de l'économie de l'activité.

2.2. Une activité qui a évolué en marge du droit étatique

- Absence de contrôle et introduction d'équipements et de méthodes de travail qui n'obéissent à aucune règle ou standard établi par les autorités.
- Distinction entre exploitation artisanale simple et exploitation artisanale mécanisée tendant à disparaître
- Passage de l'utilisation d'instruments rudimentaires à des machines qui doivent normalement être utilisées par des petites mines.
- Utilisation de produits chimiques (mercure, cyanure) sans aucun contrôle des services compétents de l'Etat.

Voir Tableau (Seydou Keita)

Caractéristiques	Historique	Actuel
Acteurs	Majorité : résidents autochtones: adultes, hommes et femmes	Majorités : étrangers, toutes les couches impliquées: hommes, femmes, enfants.
Recherche	Empirique, géobotanique, reconnaissance visuelle des roches, puits tests, sacrifices rituels, etc.	Détecteur de métaux
Extraction du minerais	Pics, marteaux, pioches	Explosifs, marteaux piqueurs, compresseurs, engins miniers, pelles mécaniques, etc.
Traitement du minerais	Purement naturel avec l'eau et la calebasse	Produits chimiques : cyanure, mercure, acide nitrique, zinc, etc.
Transport du minerais	Sacs, calebasses	Camions, moto benne, engins miniers

2.3. Politique d'accompagnement de l'orpaillage

Ayant compris qu'il ne peut réguler l'activité avec des règles contraignantes, l'Etat a décidé, à travers la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM), d'accompagner les orpailleurs, soit pour les équiper, soit pour les organiser, ou encore pour leur permettre de diversifier les activités génératrices de revenus.

2.3. Politique d'accompagnement de l'orpaillage

Projets créés à cet effet:

- Projet d'Assistance Technique au Secteur Minier (PATSM): apporter un appui aux petits exploitants miniers.
- Projet Promotion de l'Artisanat Minier et Protection de l'Environnement (PAMPE): développer l'orpaillage et la petite mine, à travers l'encadrement et l'organisation des artisans miniers.
- Assistance Technique à l'Orpaillage, Promotion de la femme Rurale et des Exploitations de substances minérales à petite échelle (ATOPFER): apporter une assistance technique à l'orpaillage, alléger la pénibilité du travail des femmes, ainsi que d'augmenter et diversifier leurs sources de revenus

2.4. Le forum national sur l'orpaillage et le pari sur la modernisation de l'orpaillage: septembre 2014

Constats faits au cours du forum :

- Afflux massif dans les zones d'orpaillage
- Activité incontrôlée par l'Etat
- Impacts négatifs sur l'environnement et sur la cohésion sociale
- Faible apport à l'économie nationale
- Conflits avec les détenteurs de titres miniers

2.4. Le forum national sur l'orpaillage et le pari sur la modernisation de l'orpaillage: septembre 2014

□ Recommandations:

- Instruments juridiques et institutionnels (procédures d'attribution des titres miniers, création de couloirs)
- Encadrement, promotion de l'orpaillage (émergence de coopératives, interdiction du travail des enfants et de l'utilisation de produits dangereux)
- Sécurité et développement des communautés (contrôle des flux migratoires sur les sites, collaboration entre forces de l'ordre, populations et orpailleurs)

Que dire à la fin?

- L'orpaillage rapporte des revenus importants à certains acteurs
- Absorbe des bras valides et diminue la tension sociale générale due au chômage:« soupape économique »
- Est un facteur de résilience, mais son apport à l'économie nationale est difficilement appréciable
- Crée un rapport de force entre légitimités et intérêts contradictoires
- A un impact négatif sur l'environnement
- Est à l'origine de l'exacerbation de certains conflits territoriaux intra/transnationaux
- Il existe des interrogations sur la capacité de l'Etat à donner suite aux recommandations du forum (problème avec le modèle minier malien essentiellement extractiviste)

Que dire à la fin?

Interrogations sur:

- Les opportunités de transformation de l'or
- La nouvelle stratégie nationale de développement de l'orpaillage en gestation avec l'appui de la Banque Mondiale.
- La politique nationale de développement des secteurs minier et pétrolier.
- La relecture du code minier
- L'émergence d'un orpaillage soutenable du point de vue environnemental

Aw ni tié